GIBERVILLE

bulletin municipal



trimestriel

n°17 Janvier 1983

ETAT CIVIL

Naissances :

GRASSIN Cindy	10/06/1982
DABO Aurélie	12/06/1982
CANTEGRIT Julie	19/06/1982
LOISON Romain	25/06/1982
GRIMOULT Manuel	26/06/1982
MOLLET Fanny	28/06/1982
DESVIGNE Jérôme	14/07/1982
LEBOULANGER Delphine	15/07/1982
TAFFIN Mickaël	27/07/1982
BESSON Estelle	17/08/1982
DESVAGES David	25/08/1982
GARNIER Céline	14/09/1982
LECHARTIER Aurore	18/09/1982
ANDRIEUX Anthony	03/10/1982
LIBOIS Cédric	04/10/1982
ORANGE Isabelle	07/10/1982
DZIESMIAZKIEWIEZ Vanessa	11/10/1982
RADIGUET Jonathan	23/10/1982
CHAMPIN Julien	03/11/1982
VALERY Yohann	13/11/1982
BEZZICHERI Benjamin	18/11/1982
LEMARCHAND Michaël	30/11/1982
RICHARD Mickaël	08/12/1982
HINARD Jérémy	13/12/1982

Mariages :

BENDZYK Alain - SZELEMEY Sylviane	19/06/1982
MARIE Patrick - BICHARD Myriam	19/06/1982
BELLERY Jean-Marc - LEFRANÇOIS Marie-José	26/06/1982
ROUPSARD Daniel - BOROWY Nadine	26/06/1982
DELAUNAY Robert - LÉVÊQUE Catherine	26/06/1982
GATELET Jean-Claude - LE POUL Ghislaine	26/06/1982
TIGER Michel - QUINQUENEL Catherine	03/07/1982
VINCENT Jean-Marie - FAUDAIS Maryline	10/07/1982
HERPERS Marc - DELAUNAY Sylviane	07/08/1982
SCHWAR Didier - LARVOR Béatrice	21/08/1982
LE FRANÇOIS Bruno - HOUDAN Sylvie	28/08/1982
THOMAS Gilles - BOURSIER Claudine	28/08/1982
COLLET Philippe - BESNARD Régine	04/09/1982
GESNOUIN Philippe - JEANNETTE Dominique	11/09/1982
MARIE Michel - GATELET Anne-Marie	11/09/1982
CARLE Jean-Claude - MARTINET Marylène	11/09/1982
VÉREL François - MONNET Chantal	18/09/1982
LASSON Yves - OWEZAREK Lydie	18/09/1982
OZOUF Jacques - BRETONNIER Brigitte	02/10/1982
DAMBREVILLE Fabrice - CHARLES Nadine	30/10/1982
PECOUT Eric - PLOYET Isabelle	13/11/1982
PAVAN Pascal - BASTIDE Claudine	04/12/1982
FOUBERT Thierry - HAMEL Corinne	11/12/1982

Décès :

MARIE Ep. GASNIER Madelaine	04/06/1982
LE GUILLARM René	15/06/1982
AUVRAY Georges	30/06/1982
HOUYVET Roger	06/07/1982
LEROUGE Jean	09/07/1982
TEIGER Ignace	12/07/1982
PÉRONNE Marcel	22/07/1982
OLLIER Ep. LEBRUN Adrienne	13/08/1982
COUCHOURON Ep. LEGOUBIN Jeanne	12/09/1982
LANSELLE Vve. LORY Marie	14/09/1982
KURKOWSKI Ladislas	09/10/1982
TROCHON Marcel	02/11/1982
LECHARTIER Ernest	06/11/1982
MONY Vve. DELASALLE Rosalie	18/11/1982
LIARD René	21/11/1982
NIEWIADOMSKA Vve. ULAS Joséfa	23/11/1982

LE BÉTON VIBRÉ
Tous les éléments en béton armé et vibré
Clôtures, Garages, Bungalows, Poulaillers, Bancs, Etc...
USINE ET BUREAUX : FEUGUEROLLES-BULLY
14320 MAY-SUR-ORNE
Tél. : (31) 79.81.04 - Près de la gare de SAINT-ANDRE-SUR-ORNE

Station service elf
AVENUE DE LA LIBERTE
14460 COLOMBELLES
Tél. (31) 78.41.19
Siren 623 815 040 00018 APE 6506
RENAULT
Michel VARON
MÉCANIQUE AUTO
POIDS LOURDS
TOLERIE - PEINTURE
VENTE NEUF ET OCCASION

PHARMACIE
TEL 78.43.89
Mme C. RULLIER
Pharmacien
de la Faculté de Paris
14730 GIBERVILLE
35, rue de la liberté

Jean POUSSIER
BIERE, VIN
CHARBON, FUEL
JP
4, rue des Jardins
COLOMBELLES
TEL. 78 40 24 / 93 20 35

EDITORIAL

CHERS CITOYENS

Ce numéro du Bulletin Municipal que j'ai le plaisir de vous présenter et de vous offrir, sera le dernier de notre mandat.

C'est le moment de dresser le bilan de notre activité durant ces 6 ans.

Comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, beaucoup de choses ont été réalisées, instituées ou mises en place.

Toutes nos actions ont eu pour but de répondre aux besoins et aux souhaits de la population.

Certes, l'important retard accumulé depuis de nombreuses années au niveau des équipements, nous a conduits à agir vite.

Bien entendu, cela a provoqué une augmentation sensible de l'imposition locale qui, je l'affirme, documents à l'appui, reste dans des limites raisonnables (la Taxe d'habitation et le Foncier bâti se situent, pour 82, dans la moyenne départementale).

Mais le bilan ne doit pas s'arrêter au niveau des réalisations.

En effet, ce qui m'a paru fondamental, c'est de contribuer à établir des relations, des contacts permanents avec la population, d'être présent au cœur de la vie de la cité.

Cela réclame beaucoup de disponibilité et d'abnégation mais je ne le regrette pas.

Je me suis comporté en élu responsable, observant une ligne de conduite identique envers tous mes concitoyens.

Je profite de la circonstance pour remercier globalement tous mes collaborateurs (élus et employés) pour l'aide efficace qu'ils m'ont apportée.

Maintenant, nous devons nous tourner vers l'avenir car, comme vous le savez, les Conseils Municipaux seront renouvelés en mars prochain.

L'objectif principal sera de faire fonctionner au maximum les investissements réalisés.

C'est pourquoi je solliciterai de nouveau les suffrages des électrices et électeurs.

Avec mon équipe municipale, nous poursuivrons l'œuvre entreprise, en liaison étroite avec les associations de notre commune.

En vous donnant rendez-vous très prochainement, permettez-moi de vous présenter, pour l'année 1983, mes vœux de joie, bonheur, santé en souhaitant la prospérité de notre commune.

Très amicalement
Votre Maire
ROMY J.-F.

maison PINGET
BOUCHERIE VOLAILLES
33, rue de l'Eglise
14730 - GIBERVILLE
Tél : 84.78.49.
Prix intéressants pour congélateurs
LIVRAISON A DOMICILE

ENTREPRISE J. CARPENTIER SA
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ADDUCTION D'EAU POTABLE
ASSAINISSEMENTS
☎ 73.15.06 TERRASSEMENTS - VERRIE
78, Bld. YVES GUILLOU - 14000 CAEN

S.T.E.N.
Société des travaux électriques de Normandie
TEL. 82.42.34
Z.I. LE MARTRAY - 14730 GIBERVILLE

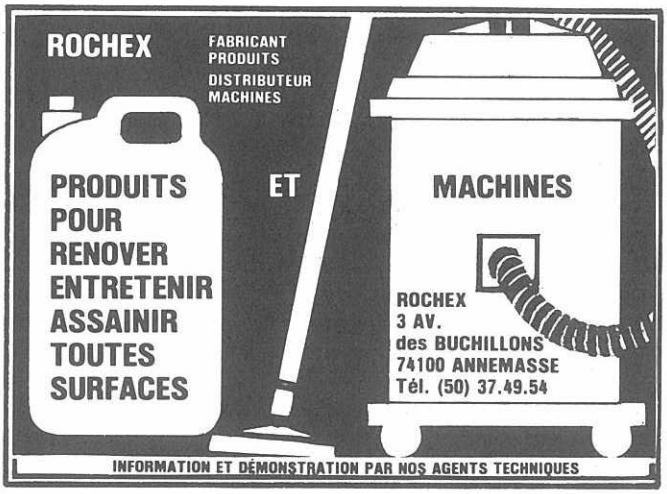

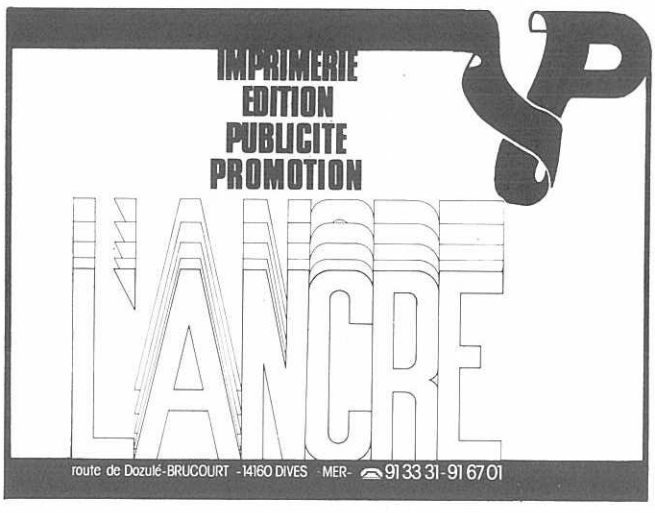

R.Collet
DROGUERIE·CADEAUX
14730 GIBERVILLE · TEL. 78 43 33

C.G.E.A.
- Evacuation tous déchets commerciaux et industriels
- Débarras caves et salles d'archives
- Location container de 1100 litres à 12 M3
- Location compacteurs
- Enlèvement ordures ménagères

CGEA. Caen
Z.I. Chemin Vert
Rue de la Cotonnière · CAEN
Tél. 73 04 50
Télex. 170 229

CGEA. SIEGE SOCIAL
174, Rue de la Republique 92800 Puteaux
Tél 778 16 71 · Télex 613 243

GIBERVILLE

trimestriel N°17



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

Etat-Civil	2 de couverture
Editorial	1
A votre service	4
Formation professionnelle 16-18 ans	5
Impôts locaux	5
Conseil local des parents d'élèves	6
L'Education	7
Loisirs	8
Les Activités Sportives	9
Travaux : Tout était à faire	9-10
Services rendus	10
Social	11
Personnes Agées	11
A.G.L.A.E.	13
Bibliothèque municipale	13
Club de l'Amitié	14
Association Sportive Gibervillaise	15-16
Tours de garde des médecins	16
MISE AU POINT	3 de couverture

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité

L' ANCRE
Route de Dozulé - BRUCOURT
14160 DIVES sur MER
TEL. 91 33 31

○

diffusé gratuitement

Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 1e trimestre 1983 - Tirage 1500

ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs

A VOTRE SERVICE

POMPIERS : Tél. 85.42.03

GENDARMERIE : Colombelles - Tél. 78.40.05

MAIRIE : Tél. 78.43.12, ouverte au public du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Le samedi (permanence) de 9 h à 12 h.

P.T.T. : Tél. 78.44.26, ouvert au public du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
Le samedi (matin) de 9 h à 12 h.

P.T.T. (Plateau) : ouvert au public du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45.
Le samedi (matin) de 9 h à 11 h.

TOURNÉES DU PERCEPTEUR POUR 1983 :

Les vendredis :

14 JANVIER	de 14 h à 15 h 30
11 FEVRIER	de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30
11 MARS	de 14 h à 15 h 30
8 AVRIL	de 14 h à 15 h 30
13 MAI	de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30
10 JUIN	de 14 h 00 à 15 h 30
8 JUILLET	de 14 h 00 à 15 h 30
9 SEPTEMBRE	de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30
14 OCTOBRE	de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30
4 NOVEMBRE	de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30
9 DECEMBRE	de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 15 h 30

INFIRMIÈRES :
Mme MAILLE - 4, rue Pasteur
Tél. : 78.43.21

Mme POULINGUE-COLLET - 1, rue André-Gide
Tél. : 78.44.46

MÉDECINS :
Docteur ZENOU, 5, rue de la Liberté
Tél. : 78.44.15

Docteur COLLIN Y. et COLLIN-GIMIE C.
8, rue du Centre
Tél. : 78.46.14

AMBULANCE :
M. VIEL - Tél. : 82.14.93

PHARMACIES :
Mme RULLIER - 34, rue de la Liberté
Tél. : 78.43.89

M. GARLAUD - 25, rue Pasteur
Tél. : 72.00.79

AIDES AUX MÈRES :
Association de l'Aide Familiale Populaire du Calvados, 126, rue Caponière à CAEN
Tél. : 76.06.71

Association pour l'Aide aux Mères de Famille, 25, rue de l'Oratoire à CAEN
Tél. : 76.29.27

KINÉSITHÉRAPEUTES :
Messieurs LAMOUREUX et HAMEL
26, rue de la Liberté
Tél. : 78.43.29

CENTRE MÉDICO-SOCIAL (près Mairie)
Diverses permanences :

a) **ASSISTANTE SOCIALE :** Tél. : 72.05.15. Elle reçoit le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous

b) **SECRÉTARIAT :** Tél. : 72.05.15, ouvert lundi matin de 8 h 45 à 12 h, mardi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30, jeudi matin de 8 h 45 à 12 h

c) **CONSULTATIONS DE NOURRISSONS :**
2e et 4e lundi de chaque mois

d) **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**
2e et 4e mercredi de chaque mois de 14 h à 16 h 30

e) **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**
chaque vendredi de 10 h à 11 h

f) **PLANNING FAMILIAL :**
3e mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h

N.B. : d'autres permanences sont prévues, nous vous tiendrons au courant ultérieurement de leur mise en service.
Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir auprès de ces organismes les mêmes renseignements qu'à leur siège à CAEN.

MARCHÉ :
Tous les mercredis de 9 h à 12 h 30.

GEPAR : consultation gratuite avec un Urbaniste-Conseil, **sur rendez-vous.**

SALLE DES FÊTES ET SOUS-SOL MAIRIE :
Demande de location sur imprimé disponible en mairie.

DORÉNAVANT
Pour toute plainte concernant les services de police, s'adresser :
au commissariat de Mondeville
34, rue Emile-Zola
ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Téléphoner son arrivée au 82.50.15

TABLEAU DES IMPOTS LOCAUX

Ministère de L'Economie et des Finances
Situation Financière de la Commune de Giberville
Population 3560 Habitants Catégorie de 2000 à 5000 Habitants

INTITULES DES RUBRIQUES	MONTANT PAR HABITANT	
	POUR LA COMMUNE	POUR LA CATEGORIE DANS LE DEPARTEMENT
Taxe sur les propriétes foncières baties	219,23 F	209,47 F
Taxe sur les propriétés non baties	34,99 F	46,87 F
Taxe d'habitation	183,62 F	177,30 F
Taxe professionnelle	585,89 F	352,71 F

FORMATION PROFESSIONNELLE 16-18 ANS

Tenant compte de l'importance du chômage des jeunes et de l'insuffisance de formation d'un grand nombre d'entre eux, le Gouvernement, à la demande de Marcel RIGOUT, Ministre de la Formation Professionnelle, a décidé en 1982 d'entreprendre un important programme afin d'assurer à ces jeunes une meilleure qualification professionnelle et faciliter leur insertion sociale.
La municipalité de Giberville a approuvé pleinement cette mesure et a tout mis en œuvre pour qu'au niveau local, les jeunes concernés puissent bénéficier de ces stages.
Dans un premier temps, nous avons adressé à chacun d'eux, un courrier les sensibilisant et les informant du problème. Nous leur demandions de venir se faire recenser en Mairie.
Des fiches étaient établies et transmises à la permanence d'accueil d'Hérouville (M.J.C.) dont nous dépendons.

A l'heure actuelle, bon nombre de ces jeunes ont vécu un entretien avec le permanencier qui pourra les orienter dans l'un des stages existant :

- stages d'insertion
- stages d'orientation approfondie
- stages qualifiants

La durée est variable suivant les stages. Les stagiaires sont rémunérés par l'Etat, sur la base de 500 F les six premiers mois et 700 F ensuite.
Parallèlement, la Municipalité a eu des contacts avec un certain nombre d'entreprises dont E.D.F., pour l'obtention de places de stagiaires.
La Ville propose également, dans ses ateliers, trois places pour des stagiaires, places pour lesquelles il y a des tuteurs professionnels, (la permanence d'accueil en a été avisée).
Enfin, le 3 janvier a débuté un stage d'une quinzaine de places à Giberville, stage d'orientation approfondie, dirigé par les Francs et Franches Camarades.

Le Maire

IMPÔTS LOCAUX

L'imposition locale a beaucoup fait parler cette année.
Il paraît indispensable d'y apporter un commentaire afin que la réflexion de chacun soit la plus objective possible.
Précisons au départ que nous sommes opposés à la méthode de calcul en vigueur qui ne fait pas appel aux revenus.
Nous condamnons également le système injuste, au niveau foncier, qui fait que certains sont exonérés et d'autres pas.
Il est bien évident que la situation de chacun n'est pas égale devant l'impôt.
Nous luttons pour que, le plus vite possible, ce problème soit discuté et solutionné.
Ceci-dit, dans l'immédiat, nous sommes obligés de tenir compte de la législation en vigueur donc de l'appliquer.
En ce qui concerne notre commune, le pourcentage de l'augmentation subie cette année dépasse la progression du coût de la vie.
Cela tient à deux faits :
1) Le coût des réalisations municipales non négligeables qui impliquent des charges de fonctionnement supplémentaires.
2) L'augmentation très nette des valeurs locatives fixées nationalement et en progression depuis 3 ans.
Malgré cette montée de l'impôt (dont nous sommes conscients et dont il faudra tenir compte), je vous demande d'examiner le document ci-joint qui prouve que la fiscalité pesant sur les travailleurs de la commune correspond sensiblement à celle subie, en moyenne, par les habitants de villes comparables de notre département.

Certes, la taxe professionnelle est plus élevée mais c'est là que se situe le choix politique. En effet, pour permettre les investissements nombreux et nécessaires réalisés depuis 1977, nous demandons plus aux entreprises.
Il est certain que si notre commune n'avait pas été sous-équipée nous aurions pu « souffler » un peu plus et limiter la programmation.
Mais ce qui a été édifié n'était-il pas réclamé par la majorité de la population ?
Vous Monsieur, vous Madame, vous Cher Concitoyen, vous Chère Concitoyenne, n'avez-vous pas espéré, souhaité tel ou tel équipement ?
C'est bien normal et c'est pour cela que nous avons cherché à répondre à vos besoins.
Je suis sûr que vous le comprenez bien. De toute façon, les équipements urgents et indispensables étant pratiquement terminés, il est évident que nous allons pouvoir freiner l'imposition locale. D'autant plus que pour permettre des recettes nouvelles, nous allons élargir la zone industrielle et créer un lotissement de 80 logements au sein duquel une importante surface commerciale va s'implanter.
Afin d'étayer complètement la réflexion, voici quelques considérations qui démontrent que les contribuables de Giberville ayant des enfants à charge, sont loin d'être lésés.
Bien souvent, ces contribuables reçoivent indirectement plus qu'ils n'ont versé d'impôt local.
En effet, la politique municipale permet :

- les fournitures scolaires gratuites
- le transport scolaire gratuit
- l'accès gratuit à la piscine sur le temps scolaire
- des aides pour les enfants partant en colonie de vacances, en classe de neige ou classe de mer
- des aides pour les enfants fréquentant le centre de loisirs
- des aides pour les enfants inscrits aux cours de musique ou de danse du S.I.V.O.M.
- des aides pour les enfants pratiquant le sport à l'A.S.G.
- un tarif peu élevé pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire.

... etc...
Tout cela n'est pas toujours directement perceptible mais existe pourtant.

Le maire
ROMY J.-F.

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES

(FÉDÉRATION ANDRIEU)

Le conseil local des Parents d'Elèves a tenu son assemblée générale le 14 septembre 1982. Cinquante personnes étaient présentes. Le bilan des activités faites pendant l'année scolaire écoulée a été présenté. Il a été jugé positif et accepté par l'Assemblée. A l'issue de la réunion, un nouveau bureau a été constitué et élu à l'unanimité.

Président : M. Dupard Joël
Vice-président : M. Maurey Didier
Secrétaire : Mme Lopez Aline
Secrétaire adjt. : Mme Leconte Monique
Trésorier : M. Jardin Patrick
Trésorier adjt. : Mme Moreno Renée
Membres : Mmes Boutamine, Carle, Cassigneul, Cheval, Desjouis, Letresor, Levigoureux, Maheux, Marie, Mary, Paris, Taisson, MM. Champain, Labbe, Pierre, Dudouet.

Le conseil local est un regroupement permanent, en mesure de répondre rapidement aux problèmes qui se posent. Il est indispensable, car l'éducation c'est aussi et surtout l'affaire des parents.

Les élections aux comités de parents (Maternelle et Primaire) ont eu lieu le 6 novembre 1982 au Groupe « Louis-Aragon ».

Nous remercions les parents toujours plus nombreux (+ 200 %) par rapport à l'année précédente, d'avoir bien voulu porter leurs voix sur les candidats présentés par le conseil local. Ce succès affirme les résultats majoritaires de la F.C.P.E. sur le plan national.

Ecole Maternelle :
Nombre d'électeurs inscrits 152
Nombre de votants 35
Ont été élus :
Titulaires :
— Mme Cheval Marie-Claude
— M. Dudouet Thierry
— Mme Lopez Aline
— M. Maurey Didier

Ecole Primaire :
Nombre d'électeurs inscrits 259
Nombre de votants 72
Ont été élus :
Titulaires :
— Mme Cassigneul Andrée
— M. Dupard Joël
— M. Jardin Patrick
— M. Labbe Bernard
— Mme Moreno Renée
Suppléants :
— Mme Carle Catherine
— M. Pierre Gérard

Les élus de la F.C.P.E. revendiquent pour les parents leur juste part de responsabilités dans la recherche des voies, moyens et méthodes d'une éducation pour la jeunesse. Ils recherchent les conditions d'une véritable concertation qui permettra le développement des relations Parents-Enseignants-Elèves, nécessaires à l'instauration d'une authentique équipe éducative.

Notre premier conseil d'école pour l'année scolaire 82/83 s'est tenu le samedi 6 novembre 1982 au Groupe « Louis-Aragon ». Les points suivants ont été à l'ordre du jour :

ECOLE MATERNELLE

Rentrée - effectifs : 170 enfants sont répartis dans 6 classes. Il est encore à déplorer qu'il y ait plus de 25 élèves par classe.

G.A.P.P. (Groupe d'Aide Psycho-Pédagogique) **devant** se composer de : 1 psychologue, 1 rééducateur pédagogique, 1 rééducateur en motricité pour 800 élèves.

Malgré plusieurs correspondances adressées par notre conseil local à l'Inspection Académique, nous déplorons cette année encore les seules présences d'un psychologue et d'une assistante sociale sur un secteur comportant 2.000 élèves.

Un G.A.P.P. **complet** est **nécessaire** pour permettre dès la maternelle l'observation et la prévention précoce des handicaps et la correction rapide des difficultés passagères.

Les parents devront donc continuer à envoyer leurs enfants au C.H.U., ce qui, pour notre conseil, est inadmissible.

Visite médicale : les enfants sont visités au minimum 1 fois au cours de la maternelle.

Rencontres Parents-Enseignants : la participation aux rencontres Parents-Enseignants est chaque année plus importante.

Remplacement des enseignants absents : les délégués-parents se sont inquiétés de savoir le processus de remplacement des maîtres absents. Nous rappelons que la F.C.P.E. réclame 6 enseignants pour 5 classes.

Prévention routière : des notions sur la prévention routière sont données dans les grandes sections de la maternelle.

ECOLE PRIMAIRE

Effectifs : baisse des effectifs dans les classes (moyenne 27 enfants/classe). Cette baisse est due en partie à la baisse de la natalité et non à la création de classe supplémentaire.

G.A.P.P. : (Voir conseil d'école maternelle).

Classe de neige : 28 enfants partent au mois de février. Les parents d'élèves mettent à la disposition des enfants des vêtements. Les gants et les bonnets seront donnés. Les lunettes de ski et l'ensemble K-Way seront prêtés et rendus à l'issue du séjour, à l'association.

Classe verte : l'expérience sera probablement reconduite.

Règlement intérieur : nouveaux horaires. Nous regrettons que les nouveaux horaires mis en place à la rentrée aient été décidés sans concertation avec le conseil local des P.E.

Sécurité aux abords du groupe « Louis Aragon » : une lettre sera adressée à la Municipalité, afin d'organiser une réunion sur ce thème très important.

Réunions Parents-Enseignants : certains enseignants s'engagent à poursuivre ces réunions. Nous espérons que les parents sont très sensibles à ces discussions.

Une bourse aux vêtements d'hiver a été organisée avec le concours du Club de l'Amitié le samedi 23 octobre à la salle « Pablo-Neruda ».

Notre concours de belote s'est tenu le samedi 11 décembre dans cette même salle. 70 équipes participaient à cette manifestation. MM. Lelièvre et Boissée ont gagné les 800 F du 1er prix.

Nous tenons à remercier certains industriels et commerçants qui ont aimablement collaboré à la réussite de cette soirée.

Pendant le concours a eu lieu le tirage des 27 gagnants de la dinde au loto.

Nous rappelons que l'intégralité des bénéfices de toutes nos activités est versée aux enfants des écoles sous diverses formes (classe de neige, classe verte, voyages, etc...).

Le Président
Joël DUPARD

L'ÉDUCATION

Un certain nombre de moyens humains, matériels et financiers ont été mis en œuvre afin d'assurer la meilleure scolarité possible aux enfants de maternelle et primaire. Au travers du schéma ci-dessous, nous vous présentons tout ce qui permet d'atteindre cet objectif.

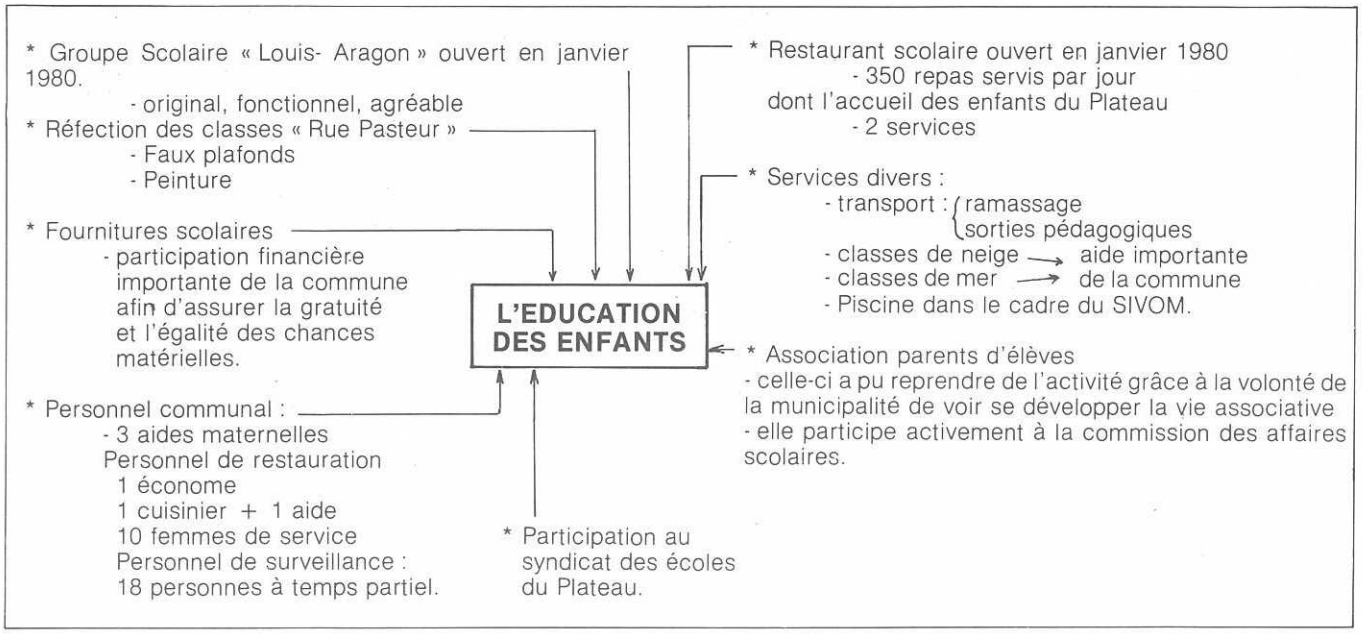

Une ombre subsiste encore à ce tableau, c'est celle du collège. Néanmoins, vos élus n'ont pas relâché leurs efforts à ce propos. Une commission pédagogique a été mise en place ces dernières semaines. Des contacts ont été pris avec le préfet, Commissaire de la République afin de faire aboutir ce dossier. Nous avons maintenant l'assurance d'obtenir des crédits d'études pour l'année 1983, ce qui fait ressortir quelque peu le collège des « oubliettes ». L'action doit se poursuivre pour que les crédits de construction soient inscrits en 1984 et l'ouverture du bâtiment en 1985.

Claude LEROY Maire-Adjoint



LOISIRS

MIEUX VIVRE A GIBERVILLE

CREATION COMMISSION MUNICIPALE : JEUNESSE-SPORTS-LOISIRS
- Exposition des Artistes Amateurs de GIBERVILLE
- Exposition de l'Amicale des Peintres de la S.M.N.
- Création Bibliothèque Municipale Ouverte à tous à la Résidence des Personnes Âgées « Guy-Travert ».

CREATION A.G.L.A.E.
Association Gibervillaise des Loisirs de l'Adolescent et de l'Enfant.
- séance cinéma
- Mercredi après-midi éducatif (thèmes développés sur la nature)
- Centres de loisirs juillet août canoë, poneys, camping)
- Centres de Loisirs Pâques et Noël (cirque, kermesse)

ENCADREMENT PAR DES ANIMATEURS DIPLOMES ET STAGIAIRES GIBERVILLAIS

A.S.G.
Association Sportive Gibervillaise
- Basket-ball
- Football
- Gymnastique volontaire
- Hand-ball
- Judo
- Tennis

Exposition

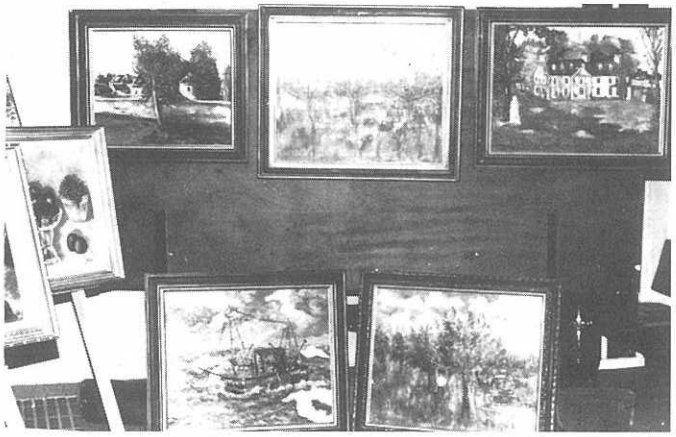

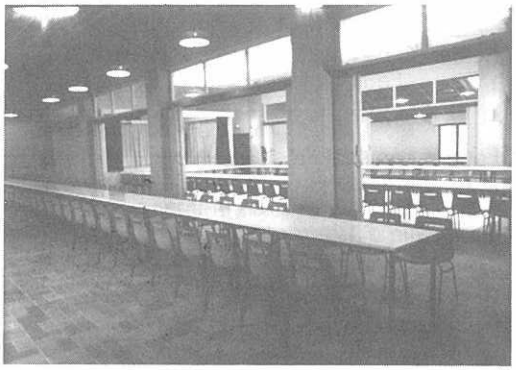

RELANCE COMITE DES FETES
- Courses cyclistes
- Après-midi récréatif pour les enfants à Noël
- FETE COMMUNALE
- Manifestations diverses : Mardi-gras, Saint-Jean, Rallyes, Concours de belote, soirée cabaret
- Construction salle polyvalente « Pablo-Neruda »





Saltimbanques et groupe celtique aux feux de la Saint-Jean

C. JEGOU Maire-Adjoint

LES ACTIVITES SPORTIVES

Un des soucis de la Municipalité est de favoriser, stimuler par tous les moyens, la vie associative. Afin de permettre ce développement, au niveau du sport, les moyens suivants ont été mis en œuvre :

ACTIVITES SPORTIVES



SALLE OMNISPORTS « MAURICE-Baquet »
- utilisée à plein temps par les enfants de maternelle et primaire pendant les heures scolaires
- utilisée environ 40 heures par semaine par l'A.S.G.
- a permis un développement et un élargissement des activités de l'A.S.G. (hand, basket, tennis...)
- a amené la création d'un poste de gardien

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE
- effort important de la municipalité par sa subvention que des clubs plus huppés peuvent envier
- mise à disposition des installations
- participation aux décisions prises dans le domaine sportif

Réalisation prochaine d'un court de tennis extérieur avec mur, le tout subventionné à 50 %

STADE RUE PIERRE-DE-COUBERTIN
entièrement refait pour répondre aux besoins de fréquentation et de niveau des équipes de foot

TERRAINS ANNEXES COTE DE LA SALLE OMNISPORTS
réalisés par les Employés Communaux et permettant l'évolution des équipes de plus jeunes

PREMIERE TRANCHE DU TERRAIN DE FOOT A COTE DU GROUPE « LOUIS Aragon »
avec un équipement fonctionnel : vestiaires, local matériel, logement de gardien

PISCINES réalisées dans le cadre du S.I.V.O.M.
- permettent l'apprentissage de la natation aux élèves de CP, CE1, CE2 et perfectionnement
- créneaux horaires réservés à la gymnastique volontaire et au 3e âge
- 40 h d'ouverture au public par semaine.

C. JEGOU Maire-Adjoint

TRAVAUX : TOUT ETAIT A FAIRE !

Lorsqu'au soir du 13 mars 1977, notre équipe municipale recueillit très largement l'adhésion populaire, j'éprouvais tout simplement le sentiment que beaucoup de pain restait sur la planche.
Il nous fallait et, d'une certaine manière chercher moins à construire pour construire, qu'à améliorer le cadre de vie devenu une préoccupation principale pour les Gibervillais.

Aujourd'hui, l'habitant de la cité aspire à un équipement bien intégré dans son environnement, un équipement qui « FONCTIONNE BIEN ».
Pour le citoyen moderne le dynamisme d'une ville se mesure à sa capacité de lui offrir de vivre bien, là où il est.

IL FALLAIT DONC :

QUE LA CIRCULATION SOIT FACILE
Des travaux ont eu lieu :
- rue de l'Eglise
- rue des Cités
- rue Lionel-Terray
- rue de la Plaine, rue Jules-Ferry
- Impasse de la Garenne (en commun avec les propriétaires)
- Lotissement de Montfort, en cours (avec les propriétaires)
- rue de la Montagne
- rue Pasteur etc...

De plus, des kilomètres de trottoirs ont également été remis en état.

INTEGRER A LA VIE DE LA CITE LES PERSONNES AGEES
- Local du Club des Anciens, construit entièrement par des Employés Communaux, des Conseillers Municipaux, des personnes du 3e âge
- Foyer Personnes Agées (avec la société H.L.M. « Le Foyer Normand »)

UNE ZONE INDUSTRIELLE VIABLE
En effet, des terrains à labour **ayant été vendus par des particuliers,** et des engagements étant pris par l'ancienne municipalité, il a fallu refaire tout un dossier et une nouvelle délibération du conseil pour autoriser la viabilité de la Zone. De plus, je tiens à préciser que des cadeaux royaux avaient été accordés par nos prédécesseurs (réduction de 50 % de la taxe professionnelle pendant cinq ans). Toutefois, une nouvelle zone est en cours et, ceci, dans le cadre municipal, de façon à ce que les choses soient claires.

CREER DES ESPACES VERTS
- Jardin Public (près Salle des Fêtes)
- Face aux écoles
- Face à la Salle Omnisports
- rue Pasteur
- Face au LOPOFA
- Zone Industrielle

Egalement en cours, actuellement, un chemin pédestre rue du Marais, etc...

PROTEGER LE PATRIMOINE
- Remise en état du LAVOIR rue du Marais (employés communaux)
- Remise en état de la toiture du Presbytère (employés communaux)
- Remise en état de la toiture de l'Eglise (employés communaux)

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS
- Refaire le terrain de foot en entier
- Salle Omnisports
- Terrain annexe de foot
- Terrain de tennis (en cours)
- Nouveau terrain de foot (en cours)
- Vestiaires (terrain annexe et ancien)
- Matériels de sport, etc...

DE NOUVEAUX EQUIPEMENTS SCOLAIRES
- Groupe Scolaire « ARAGON », avec Restaurant, (en remplacement des 14 classes préfabriquées existantes)

FAIRE UN PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S.)
Ceci est chose faite depuis juillet 1981 et peut maintenant permettre **l'extension de Giberville en la maîtrisant.**

Toutes ces réalisations montrent que la voie que nous avons suivie est bonne.
Mais ce n'est pas suffisant ; car si bien que puisse fonctionner une Ville encore faut-il que le plus petit d'entre nous puisse y trouver le moyen d'assurer sa propre existence d'homme ou de femme, je veux parler de l'emploi.
Certes, de façon générale, et particulièrement dans la conjoncture actuelle, une cité quelle que soit la qualité de ses responsables, n'a pas entre ses mains de remèdes miracles qui écarteraient tout chômage.
Cependant, soit par son action propre, soit par des incitations, soit par des interventions appropriées, la collectivité locale a un rôle positif à jouer pour développer l'emploi. Comment ?
En premier lieu, à raison des équipements qu'elle réalise elle-même, **et dont elle assure ensuite le fonctionnement ou de ceux qu'elle suscite.** Faut-il rappeler les chiffres ? 13 employés à Giberville **lors de notre arrivée en 1977, PLUS DE CINQUANTE AUJOURD'HUI.**

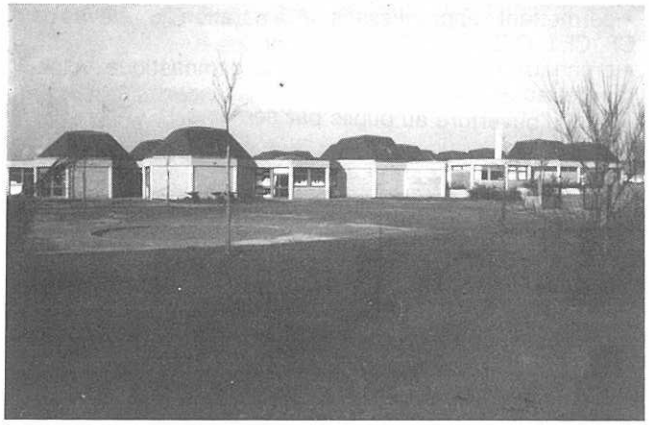



De plus, c'est la qualité des équipements d'une ville qui est de nature à favoriser, soit la création sur place d'entreprises nouvelles, soit leur décentralisation.
On voit donc l'évidence. Pour un élu local, s'intéresser au problème de l'emploi, ce n'est point de l'ordre des discours ou des slogans, c'est s'obliger à agir effectivement dans la mesure des moyens dont dispose la collectivité locale.
Actuellement, la droite annonce son intention de faire des communes des contre-pouvoirs afin de lutter contre la politique nouvelle.
Pourtant avec les droits nouveaux des collectivités, avec ceux des travailleurs dans leurs entreprises, apparaissent des possibilités nouvelles d'actions conjointes.
Il en est ainsi pour la formation professionnelle des jeunes, avec les stages dans les entreprises.
Bref, les élus municipaux auront demain un rôle à jouer pouvant influencer l'orientation de la vie économique locale.
Avec nous, ce rôle fera progresser les chances de réussir une politique au service des travailleurs et du pays.

L'Adjoint aux Travaux,
C. BOZEC.

SERVICES RENDUS



MARCHÉ : création du marché chaque mercredi matin, c'est un lieu de rencontre et d'animation.

MARIAGES : 1977 UNE DATE A GIBERVILLE, il est possible de se marier à la Mairie, le samedi après-midi. C'est une des rares communes du Calvados.

LES ÉLUS DISPONIBLES :
Mise en place de permanences en mairie du maire et des adjoints. Possibilité de rencontrer les conseillers sur rendez-vous.

TRANSPORTS EN COMMUN
Adhésion au syndicat des transports de l'agglomération caennaise. Un service régulier dessert notre Commune.

SIVOM DES 3 VALLÉES :
Depuis notre adhésion en 1977 au syndicat intercommunal, de nombreux services fonctionnent :
— **BALAYAGE DES RUES :** régulièrement assuré
— **DÉCHARGE :** à Moult, ouverture du lundi au samedi (se renseigner heures en MAIRIE)
— **PISCINES :** une à Mondeville, l'autre à Colombelles, ouvertes au public. Initiation à la natation aux enfants d'âge scolaire CE2 + CES).
— **ECOLE DE MUSIQUE :** initiation à la musique, au chant et à la danse.
— **CLASSES DE NEIGE :** créées en 1980 pour les classes de CM1
— **COLONIES DE VACANCES :** deux centres « Sully et La Rosière »

RAMASSAGE OBJETS ENCOMBRANTS
Chaque 1er lundi de chaque mois par les employés communaux. Se faire inscrire en Mairie en précisant nature objets à évacuer.

PROJETS EN COURS : GIBERVILLE-PLATEAU
Réalisation d'un bureau de poste et annexe de la Mairie prévue pour 1983.

Depuis 1977, la Municipalité a eu pour principal souci d'être au service de l'ensemble de la population de Giberville. Outre la réalisation importante des équipements socio-culturels nécessaires à une bonne qualité de vie, les élus n'ont pas négligé de mettre en place divers services indispensables aux Gibervillaises et Gibervillais.
Nous résumons ici les principaux services nouveaux mis en place depuis 6 ans.

Serge GUILLOT Adjoint

SOCIAL



PERMANENCE SOCIALE
Création le 01/05/1978

Cette permanence est ouverte tous les jours sauf le samedi. Elle permet de renseigner les gens face aux tracasseries administratives, les aider dans différentes démarches, ou dossiers à constituer (dossier médical, d'aide médicale, de retraite, carte d'invalidité, allocation adultes handicapés, dossier demande d'aide ménagère, etc...)

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Mis en service le 1er juin 1982

Les permanences suivantes sont assurées.

ASSISTANTE SOCIALE : tous les mardis de 9 h 30 à 11 h ou sur rendez-vous.

SECRÉTARIAT : lundi 8 h 45 à 12 h ; mardi 13 h 30 à 17 h 30, jeudi 8 h 45 à 12 h.

CAISSE PRIMAIRE ASS. MALADIE : chaque vendredi de 10 h à 11 h

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES : les 2e et 4e mercredis de chaque mois de 14 h à 16 h 30

PLANNING FAMILIAL : le 3e mercredi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h.

D'autres permanences sont prévues.

B. POLOUCHKINE

PERSONNES ÂGÉES

CLUB :

Création du Club, le 07.04.1977. Inauguration de la Salle « Jacques-Duclos » le 25.02.1978
1977 : 70 adhérents
1982 : 171 adhérents

AFFAIRES SOCIALES
Pour les personnes de plus de 65 ans
Les plus défavorisées

Distribution annuelle :
— de pommes de terre : 67 bénéficiaires
— de combustible : 65 bénéficiaires
— de bons alimentaires : 27 bénéficiaires (remplaçant le colis de Noël)

POUR TOUS LES PLUS DE 65 ANS

Distribution de friandises 2 fois : Pâques, Noël.
1 voyage au printemps
1 goûter au printemps
1 goûter à l'automne
1 spectacle à l'automne
1 repas annuel aux environs de Noël



Les rois de l'amitié

AIDES-MÉNAGÈRES

1977 1 aide-ménagère 6 bénéficiaires
1978 3 aide-ménagères 20 bénéficiaires
1979 5 aide-ménagères 34 bénéficiaires
1980 5 aide-ménagères 34 bénéficiaires
1981 7 aide-ménagères 42 bénéficiaires
1982 9 aide-ménagères 59 bénéficiaires
+ 3 remplaçantes

Le salaire des aide-ménagères est pris en charge par les Caisses de retraites et ne coûte pratiquement rien au B.A.S.



R.P.A.
Ouverture de la résidence le 01/10/1981
Inauguration le 23/05/1982

Cette résidence comprend 53 logments tous occupés (une liste d'une quarantaine d'inscriptions est en attente) Elle est équipée de plusieurs salles d'activités : salle de jeux, salon avec cheminée, salle de télé, salle de gymnastique utilisée tous les mardis matin et ouverte aux personnes de l'extérieur.

— Une bibliothèque pour tous au rez-de-chaussée bas, ouverte les lundis et jeudis de 19 h à 20 h.

— Une lingerie équipée de 2 machines à laver, 2 machines sèche-linge, table et fer à repasser, est à la disposition des résidents.

— Une chambre d'hôte, permet aux résidents de recevoir leurs familles ou amis.

— Et surtout d'un restaurant ouvert du lundi au vendredi inclus non seulement aux résidents à leurs familles et amis, mais aussi à tous les retraités de la commune.

Des animations et voyages sont organisés en permanence par le directeur.

Cette résidence est tout le contraire d'une maison de retraite. C'est un lieu ouvert sur l'extérieur où les résidents reçoivent leurs familles, leurs amis qui participent eux-mêmes à la vie de la maison. Ils choisissent de participer ou non aux activités, et gardent le choix de leur docteur, leur infirmier (un local aménagé est d'ailleurs utilisé à cet effet).

B. POLOUCHKINE

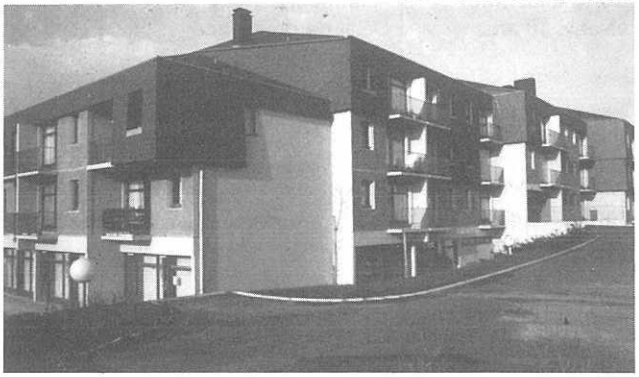

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie, délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 260 F	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune	A la mairie du domicile (entre le 1er janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Extrait de naissance livret de famille Justification de domicile	Gratuit	
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à faire à la mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Départ. 123 F Nat. 488 F Bi. Dép. 123 F + 91 F Gibier d'eau 38 F	
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	Joindre enveloppe affranchie à 1,60 F ou 1,80 F
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom date du décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Au greffe du tribunal de Grande Instance Arrondissement du lieu de naissance	Livret de famille Indiquer le nom et prénoms date et lieu de naissance	Gratuit	
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit	
Carte d'identité valable 10 ans	A la mairie Délai de délivrance une semaine	2 photos récentes 1 timbre fiscal à 60 F Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 100 F	
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

A.G.L.A.E.

ASSOCIATION GIBERVILLAISE POUR LES LOISIRS DE L'ADOLESCENT ET DE L'ENFANT

Cet été 80 enfants ont fréquenté le centre de loisirs au mois de juillet. Ils y étaient accueillis, chaque jour, à l'école rue Pasteur de 9 h à 18 h par une équipe de 12 personnes.

C'est ainsi que les enfants par équipe, se sont retrouvés sous une tente pendant 6 jours pour leur plus grand plaisir.

Une équipe de 11 personnes accueillait les 70 enfants du mois d'août. Les enfants ont pu pratiquer de la voile, du poney...

Depuis le 15 octobre, le centre de loisirs du mercredi accueille les enfants de 4 à 14 ans de 14 heures à 18 heures au 17 rue Pasteur à Giberville.

Une réunion bilan et une assemblée générale ont été proposées le vendredi 17 décembre avec les parents qui nous ont confié leurs enfants pendant les mois de juillet et août ainsi que tous les Gibervillais.

Monsieur le maire nous a honorés de sa visite.

Mais seulement 10 personnes étaient présentes à notre réunion avec lesquelles nous avons eu plaisir à discuter. Nous déplorons l'absence des autres.

Ainsi lors de l'assemblée générale a été constitué un nouveau conseil d'administration ainsi composé :

Présidente : Madame Hinda Josette
Vice-président : Monsieur Lechipey Eric
Trésorière : Mademoiselle Lemesle Martine
Secrétaire : Mademoiselle Cussy Catherine
Membres : Mmes Cussy, Adam,
MM. Cussy, Lemagnen.

Nous souhaitons à l'avenir voir les Gibervillais plus intéressés. Leur présence est pour nous une aide et un soutien moral.

A bientôt !!!
La secrétaire,
CUSSY Catherine.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque ouverte depuis le mois de février, connaît un réel succès. Actuellement, 190 abonnés (68 adultes et adolescents, 122 enfants) viennent régulièrement emprunter des livres. Tout le monde peut s'inscrire le lundi et le jeudi de 19 heures à 20 heures, à la Résidence pour Personnes Âgées, 22, rue Voltaire. Le prêt est gratuit (2 livres pour 15 jours maximum) mais le lecteur s'engage à rembourser ou à remplacer tout livre détérioré ou perdu.

Depuis son ouverture, plus de 2000 livres ont été prêtés. Ils abordent des sujets très variés tels que romans actuels, documentaires (histoire, géographie, médecine, sport, voyage...), livres d'enfants (contes, albums, bandes dessinées...).

A partir du mois de janvier, une permanence sera assurée le mercredi après-midi de 14 heures à 15 heures afin de permettre à nos jeunes lecteurs d'accèder plus facilement à la bibliothèque.

Dans le courant de l'année 1983, un prêt de livres enregistrés sur cassettes sera réservé aux personnes mal-voyantes ou aveugles. Ce prêt se fera dans les mêmes conditions que celui des livres. Les titres seront presque tous des romans d'auteurs connus et d'accès facile (Buck, Clavel, Du Maurier, Segal, Troyat...).

Si vous avez des livres que vous n'utilisez plus, pensez à nous. Ils augmenteront le fonds de notre bibliothèque et d'autres lecteurs en bénéficieront.

D'avance merci.

HEUZE Philippe - LOPEZ Aline.

CLUB DE L'AMITIÉ

Giberville, le 21 décembre 1982.
Vos anciens vous parlent !

Depuis notre dernier message, nous nous sommes retrouvés le 9 juin à Cabourg, au Camping de Mondeville, par un temps superbe, favorable aux bains de soleil et où quelques intrépides ont osé affronter l'eau (un peu frisquette) de la Manche.

Après une petite collation dans une salle très bien rénovée, nous nous retrouvions à la Salle Jacques-Duclos, où, en présence de Monsieur le Maire et de sa charmante épouse, nous distribuions 116 roses aux mamans adhérentes au club, ceci devant **135 présents.**

LE 16 JUIN 1982 :

Pour la fête des pères nous étions **91** à partir pour Sully. Hélas, comme l'année dernière, le temps n'a pas été de la partie et notre promenade à Port-en-Bessin a été bénie par une belle averse, nous obligeant à une petite halte à la **Marée du Port.** Retour à Sully pour la distribution de quelques cadeaux aux papas (chocolats, cigarillos) et rentrée au foyer vers 19 h.

L'été, c'est la période des vacances, mais le club continua de fonctionner. La plus faible fréquentation fut enregistrée le 8 juillet avec 64 présents. Il est vrai de dire que nous n'avions pas été avertis de l'absence de car pour la prise en charge de nos participants, autrement nous nous serions débrouillés nous-mêmes pour aller les chercher.

LE 15 SEPTEMBRE 1982 :

Nous étions 99 à partir pour notre voyage d'automne par la route du cidre et du fromage, vers Vimoutiers, par un temps superbe. Au passage, à Saint-Pierre-du-Jonquet, une gerbe était déposée au **Monument des Fusillés Martyrs, disparus pour que nous vivions libres.** Puis halte hygiénique à Livarot et visite de la distillerie de la Vie où, après quelques achats, nous repartions vers l'Escale du Vitou où le cadre est très bien mais où pour déjeuner, il est nécessaire d'aller voir ailleurs. Ce repas est resté dans la gorge de vos « dirigeants » qui se sont bien promis de ne pas y retourner. Le retour malgré tout s'est effectué dans la joie et la bonne humeur.



Les anciens au Vitou



Les anciens au Vitou

LE 10 NOVEMBRE 1982 :

A la salle « Pablo-Neruda », nous étions 143 au déjeuner de fin d'année offert par le club et très bien préparé par nos amis Deverre du « Vert Galant » que nous retenons dès à présent pour 1983.
Pourquoi à la salle « Pablo-Neruda » au lieu de notre salle ? Et bien, c'est très simple, la salle « Jacques-Duclos » s'avère de plus en plus petite pour nous accueillir. Alors ! Avis à nos prochains édiles.

LE 16 DECEMBRE 1982 :

Nous étions 135 réunis à la salle « Jacques- Duclos » pour fêter NOËL.
Presque toutes nos invitations ont été honorées et nous pensons que le spectacle était de qualité. Après un petit goûter et la distribution des friandises, tout le monde se promettait de se retrouver le 6 janvier 1983 pour les « Rois », mais de ceci nous en parlerons dans le prochain bulletin.

Voici notre programme pour 1983. Conservez-le.
Jeudi 24 février « Coupe de belote inter-club »
Jeudi 31 mars Goûter de Pâques - Invitation des bienfaiteurs
Mercredi 13 avril Voyage à Lisieux
Jeudi 28 avril Assemblée générale - Renouvellement 1/3 du bureau
Dimanche 1er mai Exposition des travaux des anciens
Mercredi 11 mai Voyage de printemps. Où ?
Mercredi 25 mai Fête des mères à Cabourg 1/2 journée
Mercredi 22 juin Fête des pères à Cabourg 1 journée
Mercredi 14 septembre Voyage d'automne. Où ?
Mercredi 9 novembre Repas de fin d'année, salle « Pablo-Neruda »
Jeudi 15 décembre Arbre de Noël
Jeudi 5 janvier Fête des Rois.

Le club se réunit officiellement tous les 15 jours mais est ouvert les autres jeudis à toutes les personnes qui le désirent. Aussi, nous invitons les personnes qui ne profitent pas des avantages du club à venir nous rejoindre et trouver notre amitié.

TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR 1983 et au nom de tout le bureau, recevez toute notre amitié !

Le Président du Club de l'Amitié,
André LEBASTARD.

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

L'Association Sportive Gibervillaise présente ses meilleurs vœux aux supporters, dirigeants d'équipes, parents accompagnateurs, ainsi qu'aux nombreux lecteurs de ce bulletin.

Nous remercions les habitants de notre cité qui ont si bien accueilli, lors de leur passage, les personnes qui avaient la difficile tâche de présenter les calendriers des sports. L'accueil qui leur a été réservé nous a fait plaisir et ceci prouve que le SPORT a une très large place au sein des activités communales.

Nous profitons de cet article pour remercier tout particulièrement les « SPONSORS » qui habillent et équipent généreusement nos équipes.

A PROPOS DES CALENDRIERS.

Nous sommes conscients que nous ne sommes pas les seuls à vous solliciter et que la conjoncture économique implique de lourds sacrifices pour tous. Si, en plus de notre passage une fois l'an, au titre de l'ASG, nous aimons prendre contact avec vous et dialoguer sur ce qui tient à cœur à vos enfants et vous-mêmes « le sport ». Ceux-ci nous fournissent une substantielle part à notre budget général.

En effet, comment satisfaire les budgets de chaque section et même les augmenter sans faire appel à votre générosité ? C'est pour cela que nous faisons cette démarche vers vous et que nous organisons de multiples manifestations sportives et extra-sportives dans la cité.

Nous tenons à remercier ici la municipalité qui aide le sport, en nous donnant une subvention importante équivalant à presque la moitié du budget des six sections, composantes de l'ASG, et qui en plus, nous fait de nombreux travaux, à la salle et sur le stade.

Remercions-la, aussi pour le respect de ses engagements en ce qui concerne le démarrage de la première tranche du nouveau terrain de football, situé près de la salle omnisports.

SECTION FOOTBALL :

Cette année nous avons neuf équipes d'engagées plus une école de foot le mercredi après-midi. A la trêve de Noël, la 1ere A se classe 3e à deux points des premiers Colombelles et PTT, la 1ere B se classe 1ere de son groupe, les juniors se classent 3e à trois points du 1er, les cadets se classent 6e, les minimes se classent 3e à deux points du 1er, les pupilles se classent 6e, les poussins 1 se classent 4e, les poussins 2 se classent également 4e et les débutants viennent de commencer leur championnat le mercredi après-midi par deux victoires homologuées. L'école de foot est très suivie par les enfants, il suffit de regarder la photo ci-jointe.

Nous rappelons aux parents qu'il est très important de nous prévenir, au moins le vendredi, avant les réunions de dirigeants, de l'indisponibilité de leurs enfants pour les matches du samedi ou dimanche.

Voici pour mémoire l'encadrement de la Section Football pour la saison 1982/1983 :

Responsable de la Section : M. Tréfeu, 8, rue G.-Sand (78.46.60)

Entraîneur principal 1ere A et B, et l'école de foot du mercredi : M. Hardy P. (72.00.49)

Encadrement 1ere A : M. Noël (72.02.49) et M. Rausch

Encadrement 1ere B : M. Pichon (78.45.95) et MM. Ozouf et Orfeuil

Encadrement Juniors : M. Jegou et M. Maugard (72.06.29)

Encadrement Cadets : MM. Leboucher J. et A. (72.00.74) M. Juzio et Mlle Larvor

Encadrement minimes : M. Philippe R. (82.22.53) MM. Lefrançois et Saint-Marc

Encadrement pupilles : M. Rapilly (78.45.40) MM. Toutain, Tréfeu et Monard

Encadrement poussins 1 : M. Avrillon (78.45.23) MM. Hardy D. et Poilblan

Encadrement poussins 2 : M. Jacques O. (78.41.97) MM. Marette, Lejehan et Lelarge

Les PARENTS ACCOMPAGNATEURS : Mme Moreno, MM. Lejehan, Moussard, Poilblan, Lelièvre, M. Lelarge et Legardinier sont très sincèrement remerciés pour leur soutien au club.

Nous vous demandons à tous, de consulter les panneaux d'affichage près du stade et aux **supporters de l'ASG un appel pressant** pour venir plus nombreux nous encourager sur les stades. Les places de leader sont à portée de la main. Nous jouons mieux quand le public nous soutient et nous pardonne quelques petites erreurs.

Ecole de foot



SECTION BASKET :

Responsable de la section : M. Harant 215, quartier du bois à Hérouville-Saint-Clair.

Nous avons engagé pour cette année 1982/83, 2 équipes seniors filles et 2 équipes seniors garçons, 1 équipe cadettes filles, 2 équipes minimes filles et 1 équipe minimes garçons, 1 équipe benjamines filles et 1 équipe benjamins garçons, 2 équipes poussines filles et 1 équipe poussins garçons ce qui fait un effectif de 130 licenciés, 158 avec les écoles de basket filles et garçons.

A ce jour pas de classement. Signalons que les équipes premières ont des résultats satisfaisants et que les jeunes progressent au fil des rencontres.

La section a organisé : un tournoi seniors les 18 et 19-9-82, un loto le 5-12-82.

Comme à l'accoutumée, la galette des Rois a eu lieu le mardi 11-1-83. Le 5-2-83 aura lieu un bal costumé.

SECTION HANDBALL :

Responsable de la section : M. Spezy rue des Carlettes (82.35.00)

Très bonnes prestations des équipes seniors A et B, toutes deux troisièmes au classement général dans leur championnat.

Beaucoup de suspens, par conséquent, pour cette seconde partie, dans les championnats, puisqu'un seul match suffit à chaque équipe pour être leader. Pour les cadets, aucun classement n'est encore parvenu.

Venez nombreux nous encourager lors des matches à la salle Maurice-Baquet.



Seniors hand-ball

SECTION JUDO :

Responsable de la section : M. Bretonnier, rue Pierre-de-Coubertin (78.41.00).

La section a repris son entraînement début octobre. Quarante-cinq judokas suivent les cours les lundis et mercredis de 18 h 30 à 20 h. La section s'est enrichie de nouvelles ceintures vertes ce qui va nous permettre de participer à de plus hautes compétitions. Nous avons deux ceintures marron . Maintenant il faut travailler et gagner des combats pour obtenir la ceinture noire. Les compétitions sont commencées en individuels cadets, nous avons obtenu deux places de 4e.

Nous nous préparons pour les championnats minimes et benjamins sur lesquels nous portons nos espoirs.

SECTION TENNIS :

Responsable de la section : M. Desrettes, rue Pierre-de-Coubertin (78.46.20).

Nous aurons l'an prochain un court extérieur, ce qui, nous l'espérons, permettra à quelques-uns de découvrir le tennis à Giberville, et à ceux qui pratiquent déjà de jouer plus régulièrement.

Actuellement une école de tennis fonctionne tous les lundis soirs pour les enfants de 8 à 11 ans et nous proposons toujours des cours d'initiation et de perfectionnement adultes.

Comme l'an dernier nous ferons notre tournoi interne le week-end de Pâques. Les personnes n'ayant pas renouvelé leur licence ou voulant se licencier peuvent le faire chez Monsieur Desrettes.

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

Responsable de la section : Mme Douétil, rue du Centre (72.06.40)

Nous avons une grande participation à nos séances et nous rappelons à tous que nous prenons les inscriptions durant toute l'année et qu'il est très facile de s'intégrer parmi nous. Les séances ont lieu le jeudi soir à la salle omnisports et le lundi pour la piscine.

Pour avoir davantage de renseignements sur la vie de l'ensemble de l'Association Sportive Gibervillaise, vous pouvez aussi vous adresser à son président Monsieur Philippe André, rue Albert-Camus (82.22.53), son vice-président Monsieur Cussy, rue G.-Sand, son secrétaire général Monsieur Tréfeu, rue G.-Sand, son trésorier Monsieur Bretonnier, rue P.-de-Coubertin, son secrétaire-adjoint Monsieur Artel, rue du Centre ou sa trésorière-adjointe Mademoiselle Artel, rue du Centre.

POUR L'A.S.G.
le SECRETAIRE GENERAL
TREFEU Guy

TOURS DE GARDE DES MÉDECINS DE JANVIER A MARS 1983

9 JANVIER	Dr AMIOT	Tél. 23.32.33	TROARN
16 JANVIER	Dr ARDAENS	Tél. 78.83.83	BAVENT
23 JANVIER	Dr BEAU	Tél. 23.35.30	TROARN
30 JANVIER	Dr BIDOT	Tél. 78.40.21	DEMOUVILLE
6 FÉVRIER	Dr COLLIN	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE
13 FÉVRIER	Dr DESPLANCHES	Tél. 78.40.74	COLOMBELLES
20 FÉVRIER	Dr FRANGER-RITEAU	Tél. 78.83.83	BAVENT
27 FÉVRIER	Dr COLLIN-GIMIE	Tél. 78.46.14	GIBERVILLE
6 MARS	Dr LOUVET	Tél. 23.35.19	SANNERVILLE
13 MARS	Dr MALTRET	Tél. 78.87.60	RANVILLE
20 MARS	Dr MANSON	Tél. 86.09.28	COLOMBELLES
27 MARS	Dr MARYS	Tél. 78.40.21	DEMOUVILLE

(sous réserves de changement)

MISE AU POINT

Nous sommes dans une période électorale et certains de nos détracteurs n'hésitent pas à utiliser le mensonge pour discréditer le Conseil Municipal aux yeux de la population.

Je suis un fervent partisan de la liberté et, à ce titre, je ne conteste à quiconque le droit de penser ce qu'il veut et de critiquer tel ou tel aspect de la gestion.

Mais je m'élève fortement contre ceux qui mentent pour démolir, en employant au besoin des méthodes largement reprouvées par tout républicain et démocrate qui se respecte.

C'est pourquoi, je me dois d'apporter publiquement des précisions pour éclairer les Gibervillaises et les Gibervillais à propos des bruits honteux que propagent certaines personnes très mal intentionnées.

Sachez tout d'abord que le compte administratif a été voté en équilibre, toutes sections confondues et sans recettes fictives. La gestion est très saine. Que celui qui parle de déficit municipal vienne vérifier les documents budgétaires en Mairie avant de baver de telles inepties.

Il faudra d'autres arguments pour jeter le trouble parmi la population qui, je le sais, dans sa grande majorité, nous accorde sa confiance et son soutien.

Je m'insurge également contre les propos ignobles que tient un commerçant qui fournissait les restaurants communaux jusqu'à fin 1982. Exposons les faits :

- *Cette année, le Conseil Municipal considérant le coût important des denrées et produits destinés aux restaurants de l'Ecole et de la Résidence des Personnes Agées, a décidé de faire jouer la concurrence pour bénéficier, à qualité égale, de prix préférentiels et compétitifs. C'est ainsi que nous avons procédé à un appel d'offres auprès d'un certain nombre de commerçants et sociétés, catégorie par catégorie. A prix sensiblement égal, la préférence était donnée au commerçant local. C'st sur ces bases que certains d'entre eux ont été retenus pour 1983.*
  Mais, l'un des fournisseurs locaux a délibérement choisi de ne pas répondre à cet appel d'offres malgré mes sollicitations (j'ai insisté pour qu'il fasse des offres car la qualité de ses produits a toujours été appréciée).
  Mes démarches ont été vaines.
  Il a donc choisi volontairement de ne plus fourni nos restaurants. C'est son droit le plus strict.
  Par contre, il n'a pas le droit de clamer qu'il a été évincé.
  Sachez que l'appel d'offres est basé sur des produits de même qualité et pour une même quantité. Les soumissionnaires retenus, s'engagent sur ces bases et se verraient contraints à de fortes pénalités s'ils ne respectaient pas leurs engagements (qualité, poids, prix, ...).

Il est bien évident que le coût de la marchandise fournie, grâce à ce principe, va être moins élevé (une économie de 30 % pour l'ensemble).

Parents, enfants, personnes âgées, consommateurs habituels et à venir des restaurants communaux, vous reconnaissez que le rapport qualité-prix était excellent.

Vous ne serez pas déçus. A ce niveau il n'y aura rien de changé.

Le Maire,

ROMY Jean-François

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

siège local :
50, rue Victor Lépine
14000 CAEN
TEL. 82 01 98

à votre service pour toutes questions touchant à l'eau potable et à l'assainissement

Compagnie Générale des Eaux

sodemaco

TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS PANNEAUX
MENUISERIES

SAFERM

55, rue de la Liberté GIBERVILLE (31) 82.34.83



LES MONOLITHES DE NORMANDIE

TÉL. 84.70.65 +

Z.I. DU MARTRAY - B.P. 3 - 14730 GIBERVILLE



PAVÉS AUTOBLOQUANTS

J. LE DORNER

Place de l'Hôtel de Ville BIJOUTIER
14460 Colombelles
Tél. 78.40.26

IMPRIMERIE l'Ancre

IMPRIMERIE
EDITION
PUBLICITE
PROMOTION

91.33.31

J.P. Delaunay



82.34.43

MARBRERIE FLEURYSIENNE

Pompes funèbres
Transferts de corps France-Etranger
Caveaux de famille
Gravures et travaux divers
Monuments funéraires
dans tous les cimetières

rendez-vous à domicile sur demande du client

AVANTAGES SPÉCIAUX

30 Place Jean Jaurès - 14123 Fleury/Orne

SOCIETE D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL

TEL. 31 07 68

78, rue du Général Leclerc - 14 100 LISIEUX

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEOUD

DIRECTEUR
A.RONNE

Logements gérés : 4952

En cours de réalisation : 257
En projet : 195